

Permanence des élus - du 20 au 23 avril 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Mercredi 20 avril, de 10h à 11h30

Françoise PORTIER-GUENIN, *Conseillère Municipale*
Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 22 avril, de 16h à 18h

Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*
Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Samedi 23 avril, de 10h à 12h

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*
Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr